

Edito

Nuisances

C'est en été que l'on profite au mieux du jardin. Malheureusement, c'est aussi au jardin que l'on profite au mieux du mélodieux concerto des avions ! Voilà donc un sujet de saison : alors que l'augmentation du trafic est à l'ordre du jour, Clin d'Oeil consacre son dossier à l'aéroport et ses nuisances.

Cet été encore certains seront gênés par ce qu'ils considèrent comme une autre "nuisance" : l'association Peut-être. C'est en tout cas le message qu'ont adressé à l'association 10 des 15 conseillers municipaux lors du dernier conseil en votant contre sa subvention. Mis au banc des accusés, et condamné d'office, le journal Clin d'Oeil ! Pourtant, ce bimestriel gratuit répond à une vraie attente d'information de la part des Villainois. Vos nombreux échos et gestes de soutien nous l'ont confirmé. Merci !

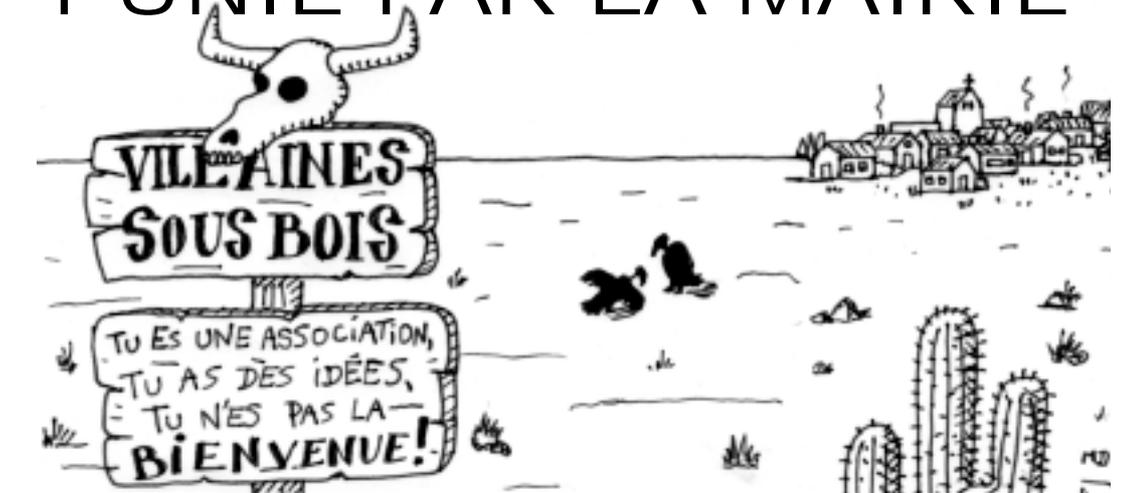
La Mairie vous prive donc cette année de fête de la musique, rendue impossible sans la subvention escomptée.

Peu importe ! D'autres projets sont là, l'envie est la même, les activités reprendront après un temps d'adaptation. La qualité (et la quantité) d'information de votre journal demeurera inchangée. Ce numéro saura vous en convaincre !

EDM

Actualité :

L'ASSOCIATION PEUT-ÊTRE PUNIE PAR LA MAIRIE



Lors du vote du budget, le conseil municipal de Villaines a décidé, à la demande du Maire, de ne pas reconduire en 2003 la subvention (762 Euros) accordée à l'Association Peut-Être lors de l'année précédente.

Cette décision a été votée par les conseillers présents ou qui avaient donné mandat. Deux conseillers se sont abstenus, trois ont voté contre (les élus "Peut-Être").

Lors du débat précédant la mise au vote, le Maire a justifié sa proposition en disant qu'il ne voulait pas subventionner la campagne électorale de "Peut-Être" et que le journal Clin d'œil était trop systématiquement critique à l'égard du travail de la municipalité.

Outre que ces propos paraissent pour le moins curieux à cette date (le Maire se considère donc en campagne électorale permanente !), la situation ainsi créée et les motifs invoqués nous amènent à certaines réflexions et entraînent un certain nombre de conséquences regrettables pour Villaines

Une subvention, pourquoi ?

La vie associative est un moteur de la société civile. Elle repose très largement -et le plus souvent de façon exclusive- sur le bénévolat, et ne s'inscrit pas dans une logique mercantile. Ces évidences justifient la pratique de la subvention : après un an

d'existence, toute association peut demander une subvention communale.

Cette demande est étayée par un dossier, renouvelé chaque année, qui présente un bilan d'activité, un rapport financier, l'état du nombre des adhérents et toute autre information demandée par la Mairie. La requête est examinée en commission (ou du moins devrait l'être !) et soumise au conseil, lors du vote du budget annuel. Bien entendu, son montant doit tenir compte des possibilités financières de la commune et être établi dans un souci d'équité par rapport aux autres demandes.

Sous certaines conditions (durée d'existence, intérêt et coût des activités) le Conseil Général, la Région, ou même l'Etat peuvent également apporter une aide financière aux associations, selon qu'elles interviennent dans un domaine socio-culturel, humanitaire, sportif etc. Mais, là aussi, les dossiers transitent par la Mairie qui émet un avis

"Peut-Être" est, dans sa définition même, une association typique, puisque son objectif principal est de favoriser la ren-

contre, le débat, l'échange. Elle cherche à créer des lieux (la place du village !) et des manifestations (Fête de la Musique, Soirée Atout-Jeux...) qui vont dans ce sens. Elle lutte contre l'isolement, le repli sur soi, l'égoïsme, la mentalité de clan - et, somme toute, elle rencontre un certain succès si l'on en juge par le nombre croissant des adhérents et par la réussite de ses initiatives.

Créer des liens indispose le conseil municipal

Les bénévoles de l'association ont participé à la Fête communale et ont toujours été disponibles pour des activités collectives intéressant le village. Priver l'association de ressources, c'est nécessairement limiter ses possibilités d'action, lui interdire de mettre sur pied toute activité demandant un budget conséquent, et décourager la bonne volonté de ses adhérents.

Par cette pratique, le Maire fait preuve justement de cet esprit de clan dont nous parlions ; il oublie que l'argent qu'il gère n'est ni le sien ni celui d'une famille politique mais celui de tous les Villainois ; il exacerbe les clivages et les querelles (qu'il confond avec les discussions et les débats).

...



.../...

Ce n'est d'ailleurs que la suite logique d'une démarche plus générale : sans qu'il y ait d'obstruction systématique, il n'y a pas à Villaines une volonté politique de dynamiser la vie associative et les initiatives qui pourraient bousculer un état de fait quelque peu ronronnant sont plutôt mal perçues.

Ainsi, depuis sa naissance, "Peut-Être" n'a reçu de la municipalité qu'une aide minimum (mise à disposition de locaux, prêt de matériel) dans l'organisation de ses activités. Or il faut savoir que la prestation de services, la réalisation, l'affichage, la distribution des documents annonçant une manifestation sont couramment accordés aux associations par les mairies et sont tout aussi importantes que les subventions.

Vous avez dit démocratie ?

Reste le reproche d'être critique à l'égard de l'action municipale. "Peut-Être" ne s'en cache pas, et même le revendique. Chacun sait comment est née l'association et le soutien qu'elle accorde aux élus qui font partie de ses membres fondateurs. Il faut préciser que cette critique s'est toujours voulue dépassionnée et constructive, le but étant de faire avancer des idées et des réalisations qui nous paraissent bonnes pour Villaines.

Aucun membre du conseil municipal n'a d'ailleurs été capable de formuler une accusation précise contre ce que nous avons écrit dans Clin d'œil. Nous ne nous sommes jamais permis d'attaques personnelles et les informations que nous avons publiées sont exactes. Si quelqu'un souhaite répondre à l'un de nos articles, nos colonnes lui sont largement ouvertes.

En est-il de même dans le bulletin municipal ? A Luzarches, commune dont la majorité municipale est idéologiquement proche de celle de Villaines, le journal Lusareca, publication officielle de la mairie, réserve deux pages à l'expression des élus minoritaires. Faciliter le débat démocratique au sein d'une commune devrait être, pour tout élu qui se respecte, une obligation morale et civique. L'Etat ne subventionne-t-il pas les partis politiques, y compris les plus critiques à l'égard du gouvernement en place selon des lois bien définies ?

Nous avons entendu M. Auclerc, maire-adjoint de la commune de Saint-Martin du Tertre, où il n'y a pas d'élus d'opposition regretter ce fait, tant il est vrai que la critique et l'apport d'idées nouvelles sont nécessaires pour échapper aux pesanteurs et à la routine. Mais il semble que ce soit une tentation naturelle, pour le maire d'une petite commune comme Villaines, quels que puissent être son dévouement et sa compétence, de se considérer comme le patron de "son" village et de ne pas supporter la contradiction. Or le césarisme n'est pas compatible avec la démocratie, que nous continuerons à défendre - avec ou sans subvention !

JPS

Nuisances aériennes :

ROISSY, VOYAGE

L'aéroport de Roissy, 48 millions de passagers et 501 500 mouvements (départs et arrivées) par an, un formidable moteur pour l'emploi dans la région mais surtout... beaucoup de nuisances.



Il y a d'abord la gêne sonore liée au bruit des avions, mais également la pollution atmosphérique, sans compter les risques d'accidents qui peuvent survenir. "Les choses s'arrangent" affirment certains. Pas sûr. Malgré la forte mobilisation des riverains de l'aéroport, la réduction des nuisances ne semble pas être à l'ordre du jour.

Deux fois plus, c'est possible

Selon la cour des comptes, Roissy peut, sans nouveau développement, accueillir deux fois plus de passagers qu'actuellement. Ainsi, passer de 50 millions de voyageurs par an à 100 est tout à fait réalisable avec les 4 pistes et les infrastructures actuelles.

Cependant, une telle concentration du trafic, et donc de nuisances, ne serait pas souhaitable. A terme, si l'on ne veut pas arriver à saturation, il faudra prévoir la construction d'un troisième aéroport.

Le précédent gouvernement, le 15 novembre 2001, avait donné son

accord pour la création de ce nouvel aéroport malgré l'opposition (surprenante) des Verts. Le lieu avait même été défini, il devait être aménagé sur le site de Chaulnes dans la Somme, à 125 km de Paris.

Un village "condamné"

Mais les choses ont changé depuis : le gouvernement actuel, par son ministre des transports, Gilles de Robien, a annoncé l'abandon du projet. Selon lui, "Il est à reprendre à zéro [...] On ne sait même pas si on a besoin d'un troisième aéroport". Mais la véritable raison ne serait-elle pas plutôt électorale ? En effet, Gilles de Robien est député-maire d'Amiens dans la Somme, pas loin du site de Chaulnes ! Pourtant, il est nécessaire de désengorger rapidement les aéroports parisiens, sachant que le trafic augmente continuellement.

La hausse prévisible du trafic aérien s'accompagnera forcément de nuisances sonores toujours plus fortes. Pour Villaines, le problème est donc de taille : le

village est directement touché par les nuisances sonores.

Le maire de Saint-Martin, lors d'une conférence organisée par l'AREC (Association pour le Respect de l'Environnement et du Cadre de vie, basée à Saint-Martin) a exprimé les conséquences d'une évolution du trafic en terme de nuisance: "Si Saint-Martin va en pâtir, Villaines va être exterminée".

Explications : les avions décollent toujours face au vent et en région parisienne les vents dominants soufflent d'Ouest. En 2000, 91% des décollages se sont fait vers l'Ouest. Les avions qui nous concernent sont les vols vers le Nord, il y en a 237 par jour.

Ces avions empruntent un couloir très étroit qui passe juste au-dessus de Villaines. Aujourd'hui, ces pistes Nord sont sous-utilisées, les avions y circulent alternativement sur deux pistes.

Or, les deux pistes pourraient fonctionner simultanément avec la mise en

AU COEUR DU BRUIT

place d'une tour de contrôle supplémentaire, le trafic pouvant alors être doublé.

Des solutions à envisager

Situé sur une ancienne base militaire totalement renouvelée, l'Aéroport International de Vatry est situé dans la Marne, à moins d'une journée de route des grands centres économiques européens (120 km de la Région Parisienne, moins de deux heures du Bénélux).

Une histoire de gros sous ?

Selon l'AREC, l'autre raison est qu'Aéroports de Paris (ADP est l'entreprise qui gère l'ensemble des aéroports proches de Paris sous la tutelle directe du ministre des transports) et la région Ile-de-France freinent des deux pieds le développement de cet aéroport. En effet, Roissy et Orly apportent du dynamisme et des retombées financières notamment grâce au Fret à la région Ile de France. Celle-ci

ble avoir droit à quelques faveurs de la part des institutions françaises !

Une autre solution intéressante avait été envisagée pour réduire les nuisances sonores autour des aéroports : la réduction des vols de nuit. Mais, au bout du compte, les mesures se sont avérées inefficaces.

Seuls les vols d'Air France entre 0h et 5h ont été supprimés et l'Aéropostale a procédé à un allègement de 30% de ses vols. L'ensemble de ces

alentours des aéroports parisiens a été lancé. Onze stations de mesures sont implantées autour de Roissy, la plus proche de Villaines étant celle du Mesnil-Aubry.

A quand de vraies mesures ?

Celles-ci enregistrent les niveaux sonores relatifs aux mouvements des avions. Elles fonctionnent 24h/24h, 7j/7j. Ce réseau de stations permet de connaître l'exposition au bruit ambiant et son évolution année après année.

Il permet aussi d'identifier la source de chaque "bruit d'avion". C'est grâce à ces mesures que sont élaborés le Plan de Gêne Sonore (PGS) et le Plan d'Exposition au Bruit (PEB). Ces plans, extrêmement contraignants pour les communes, offrent une aide financière aux ménages souhaitant effectuer des travaux d'isolation sonore dans leur domicile (voir article suivant).

Voilà donc où nous en sommes : au lieu d'essayer de réduire les nuisances sonores, en dispersant les vols sur plusieurs aéroports ou en réduisant le nombre de vols, l'Etat se borne à mesurer les dégâts et à proposer des mesures dérisoires en comparaison de l'ampleur du problème.

A choisir entre les riverains et les profits, on voit tout de suite de quel côté penche la balance. Le problème est donc loin d'être réglé.

MD

Post scriptum : à l'heure où je boucle cet article, un avion extrêmement bruyant passe au dessus de Villaines, faisant vibrer les fenêtres de la maison. Vous comprendrez alors la virulence de mes propos sur la fin de l'article.



Cet aéroport totalement neuf et parfaitement desservi est idéal pour le fret. De plus, la densité de population riveraine est faible (7 habitants au km²).

Pourtant, aujourd'hui, il est sous utilisé : 1 à 2 vols par jour uniquement. Les raisons : pour certains, il est trop éloigné de la région parisienne et des grands axes de communication.

n'aimerait pas voir ces retombées lui échapper si l'activité Fret était déplacée vers la Marne.

Et ce n'est pas la première fois qu'ADP et la Région privilégient l'activité économique au bien-être des riverains. Un exemple flagrant : l'entreprise FEDEX est exonérée de Taxe Professionnelle depuis son implantation à Roissy. Les riverains ont le droit aux nuisances, pas aux retombées financières. Mais, toujours selon l'AREC, Fedex étant un bon client d'Airbus, la société sem-

deux compagnies ne représente qu'environ 20% du trafic dans cette tranche horaire, ce qui nous donnera un allègement global de 6%. Les autres compagnies (FEDEX, UPS...) ne réduisent pas leurs vols.

Une chose est sûre, ADP est conscient de l'importance de ces nuisances et, même si leur réduction n'est pas vraiment à l'ordre du jour, il a décidé de les identifier.

Au début des années 90, un plan de mesure du bruit aux



Plan d'Exposition au Bruit

On ne s'entend pas !

Un arrêté préfectoral propose d'étendre le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport Charles de Gaulle. Cette proposition se voit contestée de toute part. Explications.

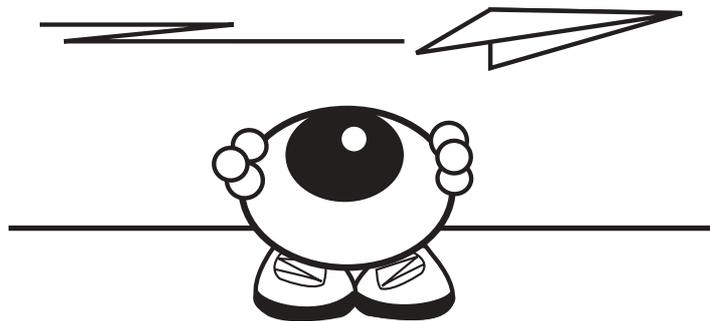
Depuis 1985, un document réglemente l'urbanisme aux abords des aéroports : c'est le Plan d'Exposition au Bruit (PEB) dont le but est d'éviter d'exposer de nouvelles populations aux nuisances sonores.

Il définit aujourd'hui 3 secteurs : A "gêne très forte", B "gêne forte", C "gêne modérée". Dans ces 3 zones, les constructions nouvelles d'habitation sont restreintes, voire nulles. C'est étonnant, mais des communes comme Villaines ou Saint-Martin, ne font partie d'aucun de ces secteurs comme si elles ne souffraient d'aucune gêne !

Villaines en zone C ?

Un arrêté préfectoral paru le 7 mars 2002 a engagé la révision du PEB de Roissy. Il propose d'étendre les zones et d'en créer une quatrième. Si cette révision était adoptée, Villaines entrerait dans le secteur C. Mais ce ne sera vraisemblablement pas le cas car les élus locaux et départementaux, ainsi que les associations de défense des riverains font barrage.

Cette modification du PEB aurait un avantage : elle devrait logiquement déboucher



sur une extension du Plan de Gêne Sonore (PGS). Ce document définit les zones dans lesquelles les riverains peuvent obtenir une aide à l'insonorisation. Par exemple, les habitants de Roissy ou de Gonesse peuvent toucher une aide financière pour la pose de double vitrage, couvrant en général 80% du montant des travaux.

Pendant, de nombreuses contreparties négatives sont à attendre.

Au niveau de l'urbanisme, le PEB interdit les constructions qui permettraient d'accueillir un nombre supérieur d'habitants ce qui empêche toute croissance pour les communes, au grand dam des élus locaux.

Pour les riverains, le risque est double :

- d'une part, la classification au

PEB doit figurer sur l'acte de vente d'une maison. La valeur des biens immobiliers s'en verrait sans doute amoindrie, - d'autre part, ce plan paraît comme une contre-partie dérisoire à l'augmentation prévue du trafic aérien. Alors que celui-ci ne devait pas dépasser les 55 millions de passagers par an, le nouveau PEB permettrait d'en accueillir 90 millions ! On indemnise les riverains pour s'autoriser à élever la fréquence des vols !

Le Conseil Général du Val d'Oise a ainsi voté une motion contre cet avant-projet de modification du Plan d'Exposition au Bruit, et demande à l'Etat de réaffirmer la décision de construction d'un troisième aéroport dans le bassin parisien. Cette motion a été adop-

tée à l'unanimité par le conseil municipal villainois du 31 mars dernier.

Perdant à tous les coups

Sollicitée sur ce sujet par le Préfet de région, la Commission Consultative de l'Environnement de Roissy, où siège notamment l'AREC, a également voté contre les limites proposées car leur étude n'a pas donné lieu à suffisamment de concertation. Elle juge également que les conséquences du PEB sur l'urbanisme sont trop sévères et que le Plan de Gêne Sonore doit être étudié dans le même temps, et non après le PEB.

Selon nous, si la révision du PEB est entérinée, ADP pourra augmenter le trafic en prétextant que les populations sont aujourd'hui mieux insonorisées. Dans le cas contraire, ADP pourra interpréter le refus des acteurs locaux pour dire que la gêne n'est pas si forte que ça... et augmenter les vols ! Dans les 2 cas, les riverains seront lésés. Aujourd'hui, le projet de révision du Plan d'Exposition au Bruit permet surtout à la Région et à ADP de se targuer de lutter contre les nuisances.

EDM

A V O T R E S E R V I C E . . .

Votre concessionnaire



SERVICE APRES-VENTE
PIECES DETACHEES
VEHICULES
NEUFS ET OCCASIONS



Minisini s.a.
12, route de Viarmes
95570 VILLAINES-SOUS-BOIS
Tél. 01 30 35 98 88

Jeunesse :

Un pas en avant, ne nous arrêtons pas !

Quoi de neuf pour les jeunes ? Une question récurrente à Villaines et régulièrement abordée dans les pages de Clin d'œil (voir les n°3 et 8*). Et bien justement, ces derniers mois des choses ont été réalisées. Une belle avancée mais tout de même quelques regrets.

Le vendredi 21 mars 2003, une réunion était organisée à l'initiative de la commission "jeunesse et sport" pour rencontrer des adolescents accompagnés de leurs parents. Le vendredi précédent, des jeunes avaient été surpris à commettre "plusieurs dégradations" comme il était indiqué dans la convocation à cette réunion. En fait, un incident était survenu lors d'un match : un panier de basket du terrain de l'école avait en effet été cassé lors d'un "dunk".

Une dizaine de jeunes et autant de parents étaient présents à cette réunion. La commission a entre autre expliqué que la mairie avait envisagé de porter plainte pour cet incident, mais l'idée a ensuite été abandonnée.

Rien pour les jeunes

Les parents présents lors de la réunion ont regretté le fait que peu de choses aient été réalisées pour les jeunes, ou alors à moindre frais, comme le terrain "de cross" qui est inutilisable car mal conçu.

La commission "jeunesse" a opposé le fait de n'avoir aucun budget pour faire aboutir les projets depuis la création de la commission. Pourtant, le vote du budget de mars 2002, était l'opportunité de faire des propositions. Il est certain que les projets communaux, certes ambitieux, se sont plutôt orientés vers la réfection des allées du cimetière et de la cloche de l'église.

Lors de cette réunion, les parents ont également demandé une rencontre avec M. Bourles afin de lui exposer directement leurs requêtes. Le Maire n'a pour l'instant donné aucune réponse allant dans cette direction, à croire que la jeunesse du village ne le concerne pas.

Enfin, pour conclure cette réunion, il a été rappelé que le terrain de l'école était interdit au public et que toute personne s'y trouvant serait sanctionnée. Pour les adolescents et les parents présents, cette réunion a clairement montré l'incompréhension de la Mairie vis à vis des jeunes de Villaines.

Le terrain avant travaux



Un premier pas

Cependant, dix jours plus tard, lors du vote du budget, une enveloppe financière pour aménager des paniers de baskets et des cages de hand à proximité du terrain de foot a finalement été budgétisée pour 2003. La Maire adjointe, en charge de la commission "jeunesse", a même insisté sur le fait que le terrain allait être réalisé rapidement pour que les jeunes puissent en profiter pour les beaux jours.

Lors de ce même conseil municipal, la mairie a même accepté, sous la pression dynamique des élus Peut-être et du public venu en nombre, d'ouvrir aux jeunes le temps de la construction du nouveau terrain, celui de l'école.

Il a été décidé qu'il serait accessible pendant certaines tranches horaires de la semaine et du week-end. Les clés du terrain de l'école ont même été confiées à un jeune, Kevin Carette, présent lors de ce conseil et désigné comme responsable. Même si ce terrain a par la suite été fermé le dimanche, probablement sous la pression des riverains, on ne peut que saluer cette avancée significative, d'autant plus importante qu'elle met l'accent sur la responsabilisation des jeunes.

Comme promis, peu après la fête communale, le nouveau terrain de sport a été ouvert au public sur un bitume totalement refait. Celui-ci est composé de trois paniers de basket

et deux cages de hand. Par ailleurs, une table de ping-pong a été installée dans le square.

Preuve que les jeunes attendaient avec impatience ces nouveaux équipements, ceux-ci ont aussitôt été envahis d'adolescents pratiquant foot, basket-ball ou ping-pong.

Depuis, il ne désespère pas, malgré sa taille réduite et son éloignement du centre-village. Pour les jeunes, c'est une réelle avancée et pour la commission "jeunesse", un succès.

Mais ces équipements sont maintenant victimes de leur succès. Quelques semaines seulement après l'ouverture du terrain, des dégradations ont été constatées : quelques tags sont apparus et surtout le portique à l'entrée a été détruit.

Pour la commission "jeunesse", c'est l'événement en trop : les jeunes fournissent des arguments à tous ceux qui refusent d'investir dans des équipements destinés aux adolescents. Et c'est bien là que réside maintenant le problème : la mairie, rapidement excédée par ces dégradations, risque de ne plus rien réaliser.

A toi de jouer !

Pour quelques dégradations puérides, c'est l'ensemble des jeunes qui est pénalisé. Non seulement, ceux d'aujourd'hui mais aussi les futurs. Est-ce vraiment la solution ?

AD & MD

* Tous nos numéros sont disponibles sur <http://peutetre.free.fr>

Les nouvelles installations





Peut-être, un an de plus !

Peut-être l'Association

Le 16 mai 2003 avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'association Peut être.

Cette réunion a été l'occasion de faire le bilan de l'année. Quelques regrets d'abord, telle la suppression de la subvention et plus généralement le conservatisme et l'hostilité du maire et de son équipe envers toute idée nouvelle.

Heureusement, les points positifs sont plus nombreux !

Certaines propositions de l'association "Peut-être" font leur chemin grâce aux élus la représen-

tant, comme le réaménagement du centre-village pour devenir plus esthétique et plus fonctionnel. La mobilisation contre les projets de Zone d'Activité de la Croix Verte et de prolongement de l'A16, est en marche. Les adhérents sont toujours plus nombreux. "Clin d'œil" a pris maintenant son rythme de croisière. La fête de la musique et la "Soirée Jeux" ont toutes deux connu un vif succès.

L'association "Peut-être" est aujourd'hui largement investie dans la vie de notre village et les difficultés rencontrées n'entraveront pas la dynamique de projets et d'idées qui caractérise ses membres.

Ainsi, différents projets ont été abordés comme la mise en place d'une bibliothèque à Villaines dès la rentrée (avec une collection d'ouvrages renouvelée régulièrement) et l'organisation de randonnées à vélo dès aujourd'hui. D'autres projets sont en cours de réflexion et l'association travaille à leur aboutissement ; mais elle ne peut le faire sans le soutien des Villainois qu'elle espère de plus en plus nombreux à participer.

A l'issue de la réunion, le bureau a été renouvelé suite à la démission de Michel Bétrancourt de la présidence pour raisons

personnelles. Vous trouverez ci après, la nouvelle composition votée à l'unanimité.

- Présidente :**
Annette Durieux
- Vice-présidente :**
Catherine Vacher
- Trésorière :**
Pierrette Ballot
- Trésorière adj. :**
Marie José Mille
- Secrétaire :**
Valérie Antimes
- Secrétaire adj. :**
Mathieu Durieux

AD, EDM CV

Villaines sous le signe du far West

Durant 3 jours, du 24, au 26 mai, la fête communale a animé le village, organisée cette année par la commission fête et la Festive.

Malgré une météo peu clémente, l'atelier de peinture des enfants, la retraite aux flam-

beaux ont pu avoir lieu entre deux averses. Le bal animé par "Regis et Danièle" s'est déroulé dans la salle communale, la buvette était tenue par l'ASCV.

Mais sans conteste, la réussite du week end a été le spectacle du dimanche après midi. Vers 15 heures, la traditionnelle fanfare de Seugy a entraîné vers le

stade des Villainois déguisés en cowboys et indiens.

C'est ainsi que petits et grands ont pu assister à un spectacle de cascades, voltiges ainsi qu'à une démonstration de dressage de chevaux par la compagnie de Marc Devallois. Les 250 spectateurs étaient ravis du spectacle. L'occasion a permis aux villai-

nois de s'approprier d'autres lieux et de sortir la fête du centre étrié du village. Chacun a ensuite continué vers les manèges, le contesté jeu de l'oie, et le concours de tir.

Cette année, il soufflait sur la fête communale comme un air de nouveauté.

AD



Agenda

Fidèle a son habitude, Clin d'œil a noté pour vous quelques dates à retenir.

I Muvrini en concert

Stade des Fauvettes Domont

Le samedi 28 juin à partir de 19h00 avec "Les copains d'accords" en première partie.

Restauration sur place | Tel : 01 39 91 50 69

Base de Loisirs

de Cergy-Neuville

Tennis, varape, badminton, kayak, aire de jeux, eau vive, voile, sky-ply, mini-golf, petit train, ski nautique, baignade, et pédalos.

Tel : 01 30 30 21 55 | <http://www.basedeloisirs95.com>

Lieux de pêche

dans le Val d'Oise et l'Oise

Un pique-nique et une canne à pêche, de quoi passer une agréable journée ! Voici les plus proches lieux de pêche :

- les étangs de Carnelle à St-Martin
- la rivière la Thève à Asnières-sur-Oise
- le Moulin Neuf à Presles : 3 étangs de pêche sur 5 ha
- les étangs de Cergy-Neuville

- les étangs de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumône
- l'étang du Val de Persan à Persan

- les étangs de Commelles de la forêt domaniale de Chantilly
- sans oublier l'Oise et la Seine !
N'oubliez pas de vous acquitter de votre carte de pêche et d'un timbre piscicole pour pêcher en toute légalité.



A découvrir à deux pas de chez vous : Le Château d'Ecouen, Musée national de la Renaissance

A l'horizon de la plaine de France se dessine le château d'Ecouen, construit au XVI^{ème} siècle sur les ruines d'un château médiéval par le connétable Anne de Montmorency, seigneur riche et puissant mais aussi esthète et passionné d'art.

Les trésors de la renaissance

Ecouen s'inscrit dans l'évolution de l'architecture de la Renaissance et affiche sa modernité par le style de sa construction.

A la fin du XVII^{ème}, Ecouen est légué à la famille des Condé. Réquisitionné à la Révolution, le château devient alors club patriotique, prison militaire puis hôpital avant que Napoléon ne le transforme en maison d'éducation pour les filles de la légion d'honneur. En 1962, sous l'impulsion d'André Malraux, le ministère des affaires culturelles décide d'y héberger le Musée National de la Renaissance qui ouvrira ses portes en 1977 après de lourds travaux de restauration. C'est le seul musée en France consacré à cette période.

L'essentiel des collections exposées provient du musée de Cluny, comme la splendide tapisserie représentant David et Bethsabée. Cette tenture exceptionnelle tant par sa dimension (75 m de long sur 4,50 m de haut !) que par la finesse de son tissage ne doit cependant pas faire oublier les autres collections textiles : tapisseries, broderies et dentelles.

La place de la peinture au château d'Ecouen est emblématique de la peinture d'ornementation de la Renaissance française. De nombreuses salles conservent d'origine des frises peintes, des décors en trompe-l'œil, de remarquable cheminées peintes en polychromie, des tentures de cuir peintes ou des panneaux de bois décorés.

Dans la chapelle, à l'architecture surprenante, est exposée une copie de la Cène de Léonard de Vinci par Marco d'Oggiano. Le mobilier de la Renaissance est particulièrement abondant (armoires à deux corps, tables, dressoirs) et témoigne du désir de nouveauté et de créativité de cette époque. Le musée abrite aussi une importante collection d'orfèvrerie, d'émaux, de vitraux, de verrerie et de céramiques. Au delà du fonds permanent proposé

par le musée, de nombreuses expositions temporaires viennent illustrer cet art du XVI^{ème} siècle.

Le mystère des souterrains

Nous remercions madame Marcy, qui a guidé notre visite et nous a amusé par quelques anecdotes sur cette "vie de château". Ainsi, métro ou périphérique avant l'heure, de nombreux tunnels partent d'Ecouen et sillonnent la région, jusqu'à Chantilly dit-on même ! Ces voies de circulation souterraines (assez larges paraît-il pour permettre le passage d'un carrosse !) permettaient aux seigneurs de s'enfuir en cas d'attaque et de rejoindre quelque lieu sûr ! On retrouve la trace de ces souterrains (désormais murés ou devenus caves!) dans de nombreuses maisons anciennes d'Attainville, Belloy et même Villaines...de quoi alimenter l'histoire et l'imagination !

La prime Savon

Et puis, en cette période de refondation sociale, un clin d'œil amusant sur la vie des métiers avec la survivance d'un usage napoléonien : La prime Savon ! En effet, chaque année les 50 salariés du musée national de la Renaissance (comme tous leurs collègues des musées nationaux) reçoivent une prime exceptionnelle... sous forme de dix savons de Marseille, souvenir d'un temps où l'hygiène était un luxe pour beaucoup !

Outre les visites thématiques et les conférences, des ateliers pratiques sont organisés, pour adultes et pour enfants, par l'équipe d'animation du musée. Sur la terrasse, un restaurant salon de thé vous accueillera de 9h à 17h ...ou en soirée privée ! Alors, laissez vous séduire : prochaine promenade en famille... visite du château d'Ecouen !

VA & DB





Promenade à vélo !

A partir de cet été, "Peut-être" organisera des ballades à vélo aux alentours de Villaines certains dimanches au matin. Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez de jolis parcours à faire partager, n'hésitez pas à nous contacter (01 30 35 60 88). A suivre !

Plus de pain !

Le 23 juillet, Gérard Plateau, boulanger de Belloy, arrête sa tournée à Villaines. Dommage pour tous ceux qui avaient l'habitude de se réveiller avec le célèbre klaxon de sa camionnette. Dommage surtout pour tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer pour avoir leur baguette quotidienne. A quand la relève ou, pour-quoi pas, un dépôt de pain à Villaines dans l'optique d'un commerce multiservice ? MD

Le temps s'est arrêté à Villaines...

Depuis l'envol des cloches, un certain Vendredi Saint, à 10h10, nous vivons, quelle chance, dans un temps suspendu... Certains apprécient de ne plus être réveillés par un carillon matinal, d'autres, (et j'en participe), regrettent l'absence de la cloche vigilante qui nous tenait harmonieusement compagnie.

Mais qu'est-elle devenue notre cloche, après sa fugue pour Rome ? A-t-elle voulu voyager à la découverte de nouveaux horizons ? A-t-elle été kidnappée par des mécréants ? A-t-elle décidé de s'offrir une confortable retraite ? Quoiqu'il en soit, en espérant qu'elle ne s'est pas trouvée condamnée à demeurer prisonnière du clocher, parce que, trop lourde et trop vieille, elle n'a pu prendre son envol, apprécions ce privilège unique : celui d'avoir pu abolir le temps. Ma.B

Ndlr : Les containers de la place n'ont pas eu ce problème métaphysique : Ils sont revenus !

Punis

"Si Georges W. Bush veut punir la France pour avoir exprimé son opinion à l'ONU, Louis Bourlès peut bien punir Peut-Être pour avoir exprimé son opinion dans Clin d'Oeil. Est-ce là le monde que nous voulons?" JPS



UNE ENFANT DU PAYS

Chacun d'entre nous connaît Pierrette Bouilliette, personnage emblématique de Villaines sous bois. Clin d'œil a souhaité faire plus connaissance avec elle.

Pierrette est une des rares personnes de Villaines à être née dans le village. Issue d'une famille de cultivateurs, elle a fait sa scolarité à l'école municipale dans les années 30 (dans l'actuel accueil de mairie). Pierrette a su pour autant orienter sa vie professionnelle différemment de celle de ses parents.

Elle a exercé différents métiers : sténodactylo puis secrétaire de direction pour enfin finir sa carrière en tant qu'Adjoint des Services administratifs du Centre de rééducation professionnel pour handicapés physiques de Saint Martin du Tertre.

A Villaines, elle a connu toutes sortes d'événements, entre autre la seconde guerre mondiale. Elle a dû s'exiler à Montargis en juin 1940, pour enfin revenir ici. Elle s'est engagée pour la commune comme conseillère

municipale pendant 18 ans et elle se dévoue au sein du CCAS du village. Elle est également trésorière de l'Age d'Or (association Villainoise des personnes âgées).

D'autres membres de sa famille ont eu des responsabilités pour la commune. Son grand-père Louis Bouilliette, Maire de Villaines pendant 22 ans (de 1881-1899 et de 1904-1908), son oncle Henri Bouilliette Maire de Villaines (1903-1904), et son père Alexis conseiller municipal pendant près de 35 ans.

De nombreux terrains appartiennent à sa famille. Certains ont été vendus puis aménagés comme le lotissement de la rue des Prairies.

Pierrette connaît bien l'histoire de notre village, elle a certainement des anecdotes à vous raconter. VA



EMPLOI

Recherche femme de ménage sur Villaines, 4h par mois.
Tel : 01 30 35 74 55

A VENDRE

Bonnetière d'époque Louis Philippe en meurisien (d'origine) Très bon état.
Prix : 2200 Euros négociable
Tel : 06 61 80 69 40

Lit bébé et commode SAUTHON blanc laqué impeccable acheté 700 Euros
Prix de vente 350 Euros
Tel : 06.61.88.27.68

INSTALLATIONS	INDUSTRIE	MONTFORT Charles	
BATIMENT	DEVIS GRATUITS		DEPANNAGE
MAINTENANCE			RENOVATION
ENTREPRISE D'ELECTRICITE			
17, rue de Villiers le sec 95 570 Villaines sous Bois			
Tel/fax : 01.34.09.06.28		GSM : 06.07.41.72.62	Mail : Ent.Montfort@wanadoo.fr

Dir. La Croix Verte Viarmes
2, Hameau du Beau Jay
95 270 Belloy
tel. 01 30 35 94 20

Restaurant / Traiteur
Le Week-End
Mr Maniez

Buffets-Banquets-Mariages
Repas d'Affaires

Perdu de vue :

Perdu Panneau d'affichage et Point Information sur la place de l'école, si vous les retrouvez veuillez prévenir la Mairie de Villaines sous Bois aux heures d'ouverture.

-N°10- Juin 2003

Clin d'Oeil,
journal bimestriel
gratuit de l'asso-
ciation **Peut-être...**

Comité de rédaction :
Rédacteur en chef,
maquettiste: Erwan
Dupeux-Maire-
Directrice de la
publication:
Annette Durieux -
RdC adjoint :
Mathieu Durieux -
Secr. de rédaction:
Soeren Dupeux-
Maire -
Rédacteurs:
Valérie Antimes
Martine Beucher,
Pierrette Ballot,
Michel Bétrancourt,
Jean-Paul Schall,
Dominique
Bétrancourt,
Catherine Vacher

"Peut-être..."
4, rue Camille
Moureau
955570 Villaines

Sur Internet :
peutetre.free.fr

e-mail :
peutetre@free.fr

Imprimerie: IDG, 4
rue d'Oran, Paris
XIX^e